

Alain Lavoie

Présidence d'élection

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE D'ÉLECTION

Élection générale de la FÉCUM 2024

Rapport présenté à

L'assemblée générale annuelle de la FÉCUM 2024

Fédération étudiante du campus universitaire de Moncton

Université de Moncton, campus de Moncton

Le 29 mars 2024

## Introduction

Ce rapport a pour but de faire suite aux élections générales 2024 de la Fédération étudiante du campus universitaire de Moncton (« FÉCUM ») qui ont mené à l'élection d'une nouvelle présidence et de six nouvelles personnes administratrices. Ce document présente un résumé des activités entourant le processus électoral, les résultats électoraux ainsi qu'une série de recommandations visant à améliorer la nouvelle politique électorale et le processus électoral en général de la FÉCUM.

Cette deuxième élection pour la FÉCUM sous un nouveau mode de gouvernance a été tout un apprentissage et nous a permis de mieux décerner les forces et les failles de cette nouvelle structure. Grâce aux améliorations apportées à la politique électorale à la suite des premières élections de la FÉCUM, j'ai été en mesure de mieux jouer mon rôle de présidence d'élection. Je dois cependant mentionner qu'il reste certainement des lacunes à améliorer. Les défis rencontrés lors de ces élections m'ont permis de noter des éléments clés à modifier dans la politique électorale. L'interprétation de la politique électorale reste un grand enjeu auquel nous aurons l'occasion de préciser dans les sections ci-dessous. Je dois rappeler que la jurisprudence se démontre plus difficile par le fait d'avoir une nouvelle politique datant d'une année.

Je dois sans aucun doute remercier de nombreuses personnes qui ont rendu ces élections possibles. Premièrement, je tiens à remercier les personnes candidates pour votre engagement et votre croyance envers cette nouvelle FÉCUM. Je remercie également les employés de la FÉCUM qui ont mis les mains à la pâte, Nina Rougerie, responsable des communications, Pierre Losier, Directeur général et Raymond Blanchard, Agent de recherche et de projets. Finalement, je tiens aussi à remercier des personnes qui ont joué un rôle clé dans le bon fonctionnement de ces élections. Ces personnes sont : Francis Bourgoin, sénateur étudiant indépendant et les membres du CA non impliqués dans les élections qui m'ont partagé de leur expertise, afin de prendre les meilleures décisions.

## Remarques sommaires

Cette campagne électorale fut une deuxième pour la FÉCUM sous sa nouvelle gouvernance. Je considère celle-ci comme étant une réussite, sans pour autant oublier qu'il reste des petits éléments à améliorer et à modifier pour les élections suivantes. Mes recommandations seront présentes à la fin de ce rapport. L'application de la nouvelle politique a amené à des défis imprévisibles. Les élections de la FÉCUM de cette année semblent avoir suscité un plus grand intérêt que celles de l'an dernier.

Pour les élections générales de la FÉCUM 2024, toutes les postes de personnes administratrices (6) furent comblés et le poste de la présidence fut contesté par trois personnes. Cette impressionnante course à la présidence par trois excellentes personnes candidates a certainement été une publicité en soi. Je reprends mes propos de l'an dernier pour démontrer le progrès : « Je ne baisse pas mes espoirs pour l'engagement étudiant toutefois. Cette nouvelle structure a besoin de faire ces preuves avec le temps et être davantage vulgarisée à la population étudiante avant de réellement d'y faire évaluation ». Déjà après une année, nous avons eu une élection complète avec un poste contesté. Je suis donc ravi de voir cet engagement, malgré mes craintes du début par l'absence du comité de recrutement.

Je me réjouis toutefois de la participation de la population étudiante à cette élection et à leur engouement dans le processus électoral. Malgré plusieurs défis qui se sont présentés, nous avons été en mesure d'avoir le vote de près de 40% de notre population étudiante.

Je tiens également à reconnaître l'excellent travail des personnes candidates. À mon humble avis, ils ont fait un excellent travail à « aller chercher le vote ». En général, la campagne s'est bien déroulée. J'ai reçu quelques plaintes qui se sont réglées avec la consultation de quelques parties prenantes. L'une de ces plaintes a été considérée comme une infraction mineure, ce qui m'a demandé de poser une sanction nécessaire. Je dois

toutefois noter la grande incompréhension de la politique électorale par certaines personnes candidates, malgré l'avoir repassée avec ces dernières. Il a certainement un travail à faire à ce niveau.

### **Candidature et résultats électoraux**

À la fermeture des mises en candidatures, (6) trois personnes ont posé leur candidature au poste de personne administratrice et deux (3) personnes ont posé leur candidature pour la présidence. Malgré plusieurs retours de dossiers non conformes à la nouvelle politique électorale, les cinq (9) dossiers reçus ont été en bonne et due forme à temps pour être officiellement des personnes candidates aux élections de la FÉCUM pour l'année 2024-2025. Les élections 2024 de la FÉCUM furent complètes.

Voici le tableau présentant les résultats pour le poste de la présidence de la FÉCUM 2024-2025. À noter que les personnes administratrices ont été élu par acclamation (un tableau les présentant suivra celui de la présidence).

#### **Présidence :**

<b><u>Candidature</u></b>	<b>Alex Brownstein</b>	<b>Alexandre Levesque</b>	<b>Nathan Pelletier</b>
<b>Nombre de votes</b>	<b>210 (14.42%)</b>	<b>857 (58.86%)</b>	<b>289 (19.85%)</b>

**Abstention : 99 (6.80%)**

**Total : 1456**

<b><u>Personnes administratrices</u></b>		
<b>Danika Beaudoin</b>	<b>Étienne Bélanger</b>	<b>Zackaria Boulahib</b>
<b>Jacob LeBlanc</b>	<b>Valérie Ouellette</b>	<b>Mathieu Perron</b>

On peut constater qu'Alexandre Levesque a été élu à la présidence de la FÉCUM en recueillant au moins 50% + 1 des voix. Au total, 1456 personnes étudiantes se sont prévaluées de leur droit de vote. Cela représente un taux de participation de 30,2%.

Il est important de souligner qu'avec la nouvelle structure, les personnes administratrice auront l'occasion de combler le poste de vice-présidence académique et celui de la vice-présidence interne. L'ancien poste de la vice-présidence externe a été destitué et les responsabilités reviendront aux autres personnes élues.

### Attestation officielle des votes

Ce document confirme les résultats certifiés des élections.



5160 Boulevard Décarie, Suite 502  
Montréal, QC, H3X 2H9 Canada  
1 (514) 700-8595

27 févr. 2024

FÉCUM  
Centre étudiant, Centre universitaire de Moncton  
Moncton, NB  
E1A 3E9 Canada

Madame, Monsieur,

Simple Vote certifie que ce scrutin a été traité de façon sécurisée et comptabilisé avec précision par notre service indépendant.

Je vous prie d'accepter, Madame, Monsieur, mes sentiments respectueux,

Brian Lack  
Président  
Simple Vote Inc.

### Résultats - FÉCUM | Élection 2024-2025 (reprise)

Début : 2024-02-26 09:30:00 America/Halifax

Fin : 2024-02-27 18:00:00 America/Halifax

Participation : 1458 (39.8%) sur 3664 électeurs ont voté lors de ce scrutin.

#### FÉCUM - Présidence

Option	Votes
Alexandre Levesque	3319 points
Nathan Pelletier	2634 points
Alex Brownstein	2201 points

#### RÉSUMÉ

Total	1458
Abstention	99 (6.8%)



## **Calendrier électoral**

Voici le calendrier électoral tel qu'il a été proposé par le conseil d'administration de la FÉCUM.

- 15 au 22 janvier 2024- création du comité de recrutement
- 23 janvier au 31 janvier 2024 (8h30) - ouverture du poste de présidence d'élection
- 1<sup>er</sup> février 2024 - Sélection de la présidence d'élection
- 2 février au 6 février 2024 - période de mise en candidature
- 17 février - 24 février 2024 - campagne électorale jusqu'à 18h le dernier jour de scrutin (27 février 2024)
- 21 février 2024- Débat de la présidence
- 21 février 2024 (suivant le débat) - Rencontre des personnes administratrices
- 26 et 27 mars 2024 - jours de scrutin (8h00 le 26 février 2024 jusqu'à 18h00 le 27 février 2024).
- 27 février 2024 à 20h30 : Dévoilement des résultats (soirée électorale) suivi par une annonce de médias sociaux.

## **Appréciation du processus électoral**

### ***Partage du calendrier électoral***

Le partage du calendrier électoral a été bien communiqué sur les médias sociaux ainsi que via courriel à plusieurs reprises assurant en quelque sorte une certaine visibilité.

### ***Annonce des candidatures :***

Suivant la façon de procéder des années précédentes, la présentation des candidatures ont été faite qu'à la clôture des mises en candidature pour être uniforme et équitable. Elles ont toutefois été présentées sur le site web de la FÉCUM quelques jours après le début de la campagne, ce qui a fait que certaines personnes m'ont écrit, afin de consulter les candidatures. Ceci était en raison du manque de photos. Il aurait fallu que toutes personnes candidates se fassent photographier, peu importe les circonstances lors de la rencontre du vendredi à la fin de la période de mise en candidature.

### ***Réunion de la présidence d'élection avec les personnes candidates***

Cette réunion, qui était obligatoire, a eu lieu aux bureaux de la FÉCUM en présentiel. Toutes les personnes candidates ainsi qu'une bonne partie des personnes garantes de campagne furent présentes. Nous avons discuté de la campagne électorale et des règles à suivre, particulièrement nous avons détaillé certains éléments avec la politique électorale. Le contenu de cette dernière fut présenté aux personnes candidates. J'ai laissé place à une période de questions, afin que toutes personnes soient sur la même page en ce qui a trait à la politique électorale.

### ***Questions du public***

Afin de recevoir des questions du public pour le débat électoral enregistré et partagé sur les médias sociaux, nous avons demandé aux personnes étudiantes d'envoyer leurs questions à l'adresse de la présidence d'élection.

## *Débat électoral*

Le débat électoral a eu lieu au bar le Coude le 15 mars dernier. Le déroulement s'est passé

Débat- 21 février 2024 à 11h30 au Bar le Coude

Déroulement du Débat (temps de parole le plus équitable possible :

- Chaque personne aura 1 minute 30 secondes max de présentation (introduction)
- Chaque question sera posée à chaque personne candidate et ces dernières disposeront de 2 minutes max pour y répondre
- Après la réponse de chaque personne, il y aura une période ouverte de 5 minutes ou les personnes candidates pourront se relancer l'une à l'autre sur leurs propos.
- Le débat se clôtura avec une conclusion de 1 minute 30 secondes max de chaque personne candidate

À 12h30 aura lieu la rencontre des personnes administratrices.

Voici les questions :

1. Avec une élection provinciale en 2024, quels vont être vos stratégies et vos actions que vous comptez prendre afin que nos élus provinciaux nous prennent au sérieux et proposent des améliorations concrètes à la situation des personnes étudiantes de l'Université de Moncton.
2. Que pensez-vous faire pour améliorer l'inclusion de la diversité (sexuelle, romantique et de genre)? Comment allez-vous supporter les personnes étudiantes Queer?
3. Quelles actions concrètes allez-vous entreprendre pour attaquer les enjeux auxquels les personnes étudiantes font face, tels que la haute constante des frais de scolarité?
4. Plus qu'à jamais la sphère médiatique est un endroit important pour faire avancer des dossiers ou donner une visibilité à la Fédération étudiante.
  - a. Quel est votre plan pour augmenter la présence médiatique de la FÉCUM?
5. L'engagement des personnes étudiantes est un défi principal pour la FÉCUM et ses associations membres. Quelles stratégies et actions comptez-vous proposer afin d'améliorer l'engagement des membres envers la Fédération et ses associations membres ?

comme suit (avec une certaine flexibilité de la part de l'animateur pour le fonctionnement).

## *Promotion de la campagne électorale*



La promotion de la campagne électorale s'est faite par l'entremise de différentes voix. Les médias sociaux, le courriel, le site web de la FÉCUM ont été utilisés de plus que les pages de médias sociaux officielles des personnes candidates et des affiches permises sur approbation. Comme automatisé par le site, les personnes qui n'ont pas voté lors des deux jours de scrutins ont reçu un courriel de rappel.

### ***Vote en ligne***

La même plateforme que les dernières élections de la FÉCUM fut utilisée pour faire le vote en ligne. Les résultats furent annoncés au bar le Coude à 20h30 le 27 février 2024 ainsi que par la suite sur les médias sociaux de la FÉCUM. Aucun quorum n'avait à être atteint avec la nouvelle structure comparativement aux dernières élections de la FÉCUM.

### ***Le formulaire de la plateforme électorale pour personne candidate un poste de personne administratrice de la FÉCUM***

La nouvelle formule nécessaire pour poser sa candidature comme personne administratrice est, à mon avis, très pertinent. Malheureusement, comme les postes n'ont pas été contestés, nous n'avons pas été en mesure de tester les limites de celui-ci, mais une force certaine est au niveau de l'évaluation juste des compétences de la personne plutôt qu'un concours de popularité.

### **Avertissements et infractions**

Plusieurs avertissements ont été émis lors de cette élection, mais aucune infraction jugée majeure n'est survenue. J'ai toutefois considéré une plainte comme litige majeure, afin de disposer des avantages de l'article 4.9.3.1 de la politique électorale. Cependant, à la suite des consultations, cette infraction n'a pas été considérée majeure. Plus de détails peuvent être fournis sur demande.

## **Recommandations**

Il est de mon avis que la première étape serait de reconstituer le comité de gouvernance pour faire une rétrospection des élections et voir en quoi la politique électorale pourrait bénéficier de nouvelles dispositions. Pour ce travail, je suis prêt à agir à titre de membre consultatif en tout temps ayant pu témoigner des petites failles de la politique. Je dois toutefois souligner l'excellent travail du comité de gouvernance qui a apporté beaucoup de changements à mes recommandations de l'an dernier. Les recommandations dont je vais vous faire part découlent seulement de limites à la suite de l'application de la politique électorale, c'est-à-dire qu'il serait difficile de reconnaître ces failles sans la mise en pratique de la politique électorale. Voici mes recommandations sous forme de points :

1. Donner le pouvoir, par la création d'un article de la politique électorale, à la présidence d'élection de pouvoir intervenir à tout moment s'il juge bon le faire et ce, sans nécessité de recevoir une plainte.
2. Les décisions de la présidence d'élection devraient être sans appel.
3. Dans l'article 4.3.9, si une publicité électorale contient une erreur, celle-ci devrait être immédiatement refusée par la présidence d'élection (à noter dans la politique pour limiter l'interprétation)
4. L'article 4.3.3 doit davantage être mieux défini et débattu en comité de gouvernance. Est-ce que la FÉCUM doit laisser plus de place aux débats ouverts (comme toutes élections) ou est-ce qu'on doit expliciter l'article 4.3.3 et mettre plus de balises ?
  - a. Il faut préciser le terme « publicité électorale ». Le débat devrait être exclu de cet article.
  - b. À mon humble avis, cet article devrait concerner seulement la publicité ou on attaque la personne ou ses idées (tout ce qui est discriminatoire).
5. Un nouvel article devrait être créé pour de la publicité mensongère et devrait être distingué de la publicité négative.

Ces recommandations ne sont que quelques remarques et réflexions lors de mon mandat comme présidence d'élection. Bien que certains points soient très techniques, ils méritent tout de même d'être soulignés. Il y aura toujours des modifications à faire à la politique électorale, alors ces points soulignés ne sont qu'un début de travail. Enfin, pour terminer ce rapport, je souhaite remercier d'abord et avant tout la population étudiante d'avoir participé en si grand nombre. La réussite de cette élection repose sur un travail d'équipe et je remercie toutes les personnes qui ont mis la main à la pâte.

Alain Lavoie

Présidence d'élection 2024